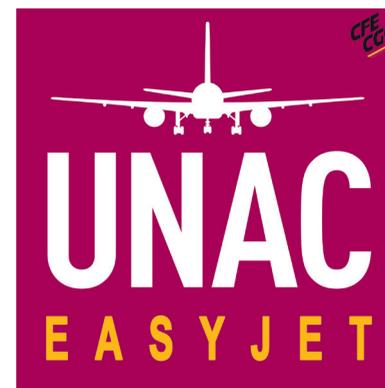


CHOISIR VOS ÉLUS AU COMITÉ D'ENTREPRISE À VOTRE IMAGE



Vos candidats au Comité d'Entreprise

LISTE TITULAIRES

Laetitia OULAITOH
Laure MAUREL
Frédéric MESURAT
Stéphane MARIANI
Benoît NICOLAS
Eric CUNNAC

LISTE SUPPLÉANTS

Victoria HEMDANE
Agnieszka KOZACZEWSKA
Nicolas PERRENOT
Marc STANTINAT
Maud RIVIÈRE
Oscar MIRENDA

VOTE ÉLECTRONIQUE du 06 août 2012
au 15 août 2012



Cette élection est depuis 2008, l'élection qui sert à mesurer la représentativité des syndicats.

L'**UNAC** est présent dans l'entreprise depuis la signature des contrats français que nous avons été les premiers à négocier. Nous avons depuis, participé à toutes les négociations.

L'UNAC au CE

À notre initiative, une action en justice a été engagée pour obtenir :

- ➔ La participation aux bénéfices
- ➔ L'accès à la formation professionnelle
- ➔ Le 1 % patronal.

L'UNAC est le seul syndicat PNC à avoir voté POUR engager cette action.



Alors, si vous souhaitez que L'UNAC continue à vous représenter, vous devez

IMPÉRATIVEMENT VOTER

- ➔ Ne passez pas votre tour.
- ➔ Ne laissez pas les autres décider pour vous.
- ➔ Élisez vos représentants.

PARTICIPATION

Le taux de participation à l'élection des délégués du CE est un bon indicateur de **l'implication des PNC dans la construction de l'avenir de notre profession.**

C'est un indicateur suivi attentivement par la Direction et par les pouvoirs publics, car il représente aussi la capacité d'un collectif de travail à se mobiliser.

En votant aux élections professionnelles, non seulement vous vous inscrivez dans un processus historique qui fonde **la démocratie représentative**, mais vous participez en tant qu'acteur à la **construction de votre avenir.**

Dans les entreprises, la participation aux élections professionnelles est le seul lien direct qui existe **entre les salariés et leurs représentants.**

LES MISSIONS DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ D'ENTREPRISE

Même si pour la grande majorité des salariés il est perçu comme un dispensateur d'activités socioculturelles, le CE est un **organisme de réflexion sur la marche économique et sociale de l'entreprise.**

À la différence de l'institution des délégués du personnel, le Comité d'Entreprise est **un lieu de consultation et d'information des salariés à travers leurs représentants :**

les délégués au Comité d'Établissement.

Ces derniers doivent être consultés sur tous les changements d'organisation du travail qui ont des conséquences sur l'emploi. Ce sont eux également qui doivent étudier les plans de formation, le bilan social, et même parfois malheureusement les plans sociaux.

